

CHRONIQUE

L'aviation sanitaire du temps de paix.

M. Ch. Julliot, dont nous avons signalé les articles sur l'aviation sanitaire au Maroc¹, continue dans la *Presse médicale*² les études que sa compétence en la matière lui permet de présenter aux lecteurs. Cette fois ce n'est plus l'aviation militaire, mais l'aviation au bénéfice des civils, malades ou blessés, ce qu'il appelle d'un terme heureux « l'aviation médicale », qui en fait le sujet.

Comme en matière militaire, l'aviation médicale est d'origine française, les appareils étant presque tous français. Néanmoins les nations étrangères ont fait de louables efforts dans ce domaine et obtenu des résultats, que M. Julliot relève tout d'abord, par un sentiment de courtoisie internationale qui l'honore.

En Amérique, la Croix-Rouge a obtenu que les avions militaires et ceux des postes soient mis à la disposition des représentants autorisés de la Croix-Rouge pour les transporter sur les lieux des désastres. L'avion Bréguet 14 T bis des médecins principaux Uzac et Picqué, envoyés aux Etats-Unis par le gouvernement français en 1925 pour y propager les bienfaits de l'aviation médicale, présentait, en tout cas, une solution satisfaisante du problème de la signalisation, étant de couleur blanche étincelante et porteur de croix rouges bien visibles³. Lors d'une épidémie d'influenza à Port Yukon, dans l'Alaska, une infirmière de la Croix-Rouge put partir par la voie des airs et, malgré des difficultés exceptionnelles, arriver à temps pour conjurer rapidement la maladie. Des cas de ce genre se sont multipliés, surtout au Canada, où les distances sont énormes et les transports fort longs. En Colombie, un nouvel hôpital pour l'Université pourra

¹ Voy. *Revue*, n° de janvier 1926, p. 27.

² Nos du 27 mars et du 19 juin 1926.

³ Vœu de la XII^{me} Conférence internationale de la Croix-Rouge, Compte rendu, p. 175.

CHRONIQUE

L'aviation sanitaire.

recevoir sur son toit les avions qui voudront s'y poser. En Australie l'avion sert également à transporter des médicaments ou du personnel médical en cas d'urgence. On sait que lors du récent et terrible tremblement de terre au Japon, le service aérien pour le ravitaillement des villes isolées a été largement utilisé. Le *Bulletin international* a relevé les expériences si intéressantes faites au Siam¹. En Suède, l'éminent président de la Croix-Rouge suédoise, le prince Charles, a demandé au gouvernement une subvention pour l'achat d'un second avion Bréguet pour le service des malades civils². L'Espagne n'est pas restée en arrière, ainsi que nous l'avons signalé³.

C'est dans les territoires de grande étendue et de faible densité de population que l'aviation médicale est appelée à rendre les services les plus précieux pour la conservation de la vie humaine : en Australie, en Russie⁴ elle tend à supprimer l'isolement, elle amène le chirurgien au blessé, ou le médicament au malade ; on voit déjà des dentistes venir par avion à jours fixes pour offrir leurs soins aux patients.

Mais c'est encore en France que, sous l'impulsion du médecin principal Picqué, chirurgien en chef de l'hôpital de Talence et professeur à la faculté de médecine de Bordeaux, que l'aviation sanitaire civile a reçu une réglementation méthodique. Nombre de terrains d'atterrissage ont été aménagés en dernier lieu ; même des services de nuit pour les cas d'urgence ont été organisés. Le propriétaire du château de Thonars, sis à 500 m. de l'hôpital de Talence, a offert sa prairie pour l'atterrissage d'un Hanriot sanitaire : ainsi se trouve supprimé pour

¹ Voy. *Bulletin international*, T. LVI, 1925, p. 790.

² *Ibidem*, p. 133.

³ *Ibidem*, pp. 653 et 785.

⁴ *Ibidem*, p. 220.

CHRONIQUE

Les Infirmières haïtiennes.

les malades à destination de cet hôpital l'inconvénient d'un dernier transport en auto. Peu avant sa mort, M. Hanriot mettait à la disposition des services militaires, à l'aérodrome de Villacoublay, un avion du type utilisé avec tant de succès au Maroc, et qui est prêt à répondre aux appels de la population parisienne. Au congrès international de Chirurgie, à Rome, en avril dernier, le Dr Picqué présentait un Bréguet 14 T bis, piloté par son fidèle adjudant-chef Goegel.

P. D G.

Les Infirmières haïtiennes.

Le *Journal médical haïtien*, de janvier-février 1926, tout en signalant une grève de 6 infirmières de l'Hôpital du Cap-Haïtien, à un moment où il « n'y avait péril de mort pour aucun malade de cet hôpital », insiste sur la rémunération très insuffisante et sur les conditions déplorable de la profession d'infirmière à Haïti. Il ne faudrait cependant pas généraliser et croire que parce que les infirmières d'une institution de peu d'importance comme celle de l'Hôpital du Cap-Haïtien ont eu de graves raisons de se mettre en grève — ce qui d'ailleurs n'excuse qu'à demi leur conduite ! — il en soit de même dans toute l'île. Nous savons en effet, grâce à l'amabilité de Miss Ch. Reimann, secrétaire de l'*International Council of Nurses*, que, par exemple, on ne pourrait en rien comparer au précédent, l'hôpital général d'Haïti qui compte 300 lits, a 24 infirmières stagiaires, 9 infirmières en chef du pays et 4 des Etats-Unis, plus un certain nombre d'infirmières assistantes.

Si le sort des infirmières haïtiennes laisse encore à désirer, il s'est déjà amélioré, et le *Conseil international des infirmières* continue à faire tous ses efforts pour assurer de nouveaux progrès.

J. D.